

# la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE RÉVOLUTIONNAIRE - FONDÉE PAR PIERRE MONATTE EN 1925

**DU TRAVAIL POUR TOUS !  
DES LOISIRS POUR TOUS !**

Il y a, paraît-il, un VIII<sup>e</sup> Plan. On pourrait s'en passer puisque nous sommes sous le régime du « libéralisme » ; il n'y a qu'à laisser faire les capitalistes, faire confiance à leur initiative et à leur innovation (en leur donnant un coup de main quelquefois sous la forme d'une subvention ou d'une réduction de leurs charges sociales et fiscales). Ce sont eux, chacun le sait, les grands et les seuls pourvoyeurs d'emplois, bien qu'on ne s'en aperçoive guère en lisant simplement son journal quotidien : il annonce régulièrement, non des embauches, mais des mises en chômage technique ou des licenciements massifs.

Les experts du Plan ne font d'ailleurs pas mystère de leurs prévisions en ce domaine : les deux millions de sans-travail sont attendus et dépassés en 1985. Cela ne va pas avec l'optimisme têtu de M. Barre. Il se met en colère quand l'opposition lui reproche d'avoir oublié, dans son Plan, le chapitre de la lutte contre le chômage. « Vous n'avez rien compris ! », s'écrie-t-il. « C'est le Plan tout entier qui est l'instrument de la lutte contre le chômage. » Il suffit d'en attendre les effets. M. Barre nous a souvent invités à la patience tandis que les faits, plus têtus que lui, venaient régulièrement contredire ses prédictions.

Mais il faut rendre justice aux experts du Plan : un de leurs groupes de travail a spécialement étudié les moyens de réduire le chômage. Bien entendu, ils ont commencé par tirer le coup de chapeau de rigueur à la politique de M. Barre. Ils écrivent au début de leur rapport : « **La réduction du chômage nécessite une forte croissance des investissements et un freinage des salaires et de la consommation.** »

A quoi donc peuvent être utiles des investissements si ce n'est pour offrir davantage à la consommation et, par conséquent, pour donner aux consommateurs des moyens accrus de consommer, ce qui

veut dire exactement le contraire d'un freinage des salaires ? Par quoi faut-il commencer ? Par les investissements ou par la consommation ? Le choix détermine une politique de classe. Nous l'avons déjà dit et nous y reviendrons. La relance par la consommation est nécessaire dans les périodes de « crise » où les stocks s'alourdissent. Qu'on ne nous jette pas dans les jambes le démon de l'inflation ! Nous le voyons grandir et prospérer sous le règne de M. Barre qui repousse avec

## DANS CE NUMERO :

- **MANUFRACTURE  
ET SES FOSSEYEURS**  
par Raymond GUILLORE
- **POLITIQUE SYNDICALE**  
par Simon RUBAK
- **FASCISMES**  
par Vittoria NUVOLI
- **RÉVOLUTION,  
OPIUM DU PEUPLE**  
par Roger HAGNAUER
- **A PROPOS DE MUNICH**  
par Georges LAMIZET

horreur toute relance par la consommation. Ce sont les investissements qui sont inflationnistes, surtout quand ils donnent aux consommateurs à se mettre sous la dent, non pas du beurre, mais des canons.

La déclaration de principe des experts du Plan, sur le sujet du chômage, est donc déjà une erreur. Mais, cette politesse étant faite à la politique du gouvernement, on en vient aux choses sérieuses. Les savants experts ont imaginé une trentaine de scénarios possibles avec quatre-vingt-dix variables ! Contre le chômage, ils proposent trois types de politique possible ; la troisième est basée sur **une réduction nette des horaires de travail** (avec compensation « partielle » des salaires et le développement du travail en équipes pour une utilisation plus longue du matériel). Leur conclusion est péremptoire : « **Une forte réduction du temps de travail a un effet positif considérable sur l'emploi.** » Avec une prévision de 35 h 30 en 1985 (!), les calculs de nos planistes aboutissent à une création nette de 945.000 emplois.

Nous n'avons pas besoin de tout ce train pour défendre, comme mot d'ordre prioritaire, la réduction du temps de travail ; mais il n'est pas mauvais de pouvoir s'appuyer un moment sur un « modèle » élaboré par les experts de M. Barre, des experts bien tempérés. M. Barre n'en démordra pas pour autant. **Il n'y croit pas**, dit-il. Il affirme au contraire, contre le bon sens, que la réduction du temps de travail augmenterait le chômage. Pourquoi ? Parce qu'elle augmenterait, paraît-il, le coût de production. Cela peut s'admettre s'il y a compensation des salaires, si l'ouvrier gagne en 35 heures ce qu'il gagnait hier en 40, ce qui équivaut à une augmentation générale du salaire horaire. Sauf, comme le dit lui-même M. Barre, si la productivité, la production horaire de chaque ouvrier, augmente en même temps. Or, l'on sait que les plus courtes journées de travail, pour des raisons à la fois physiologiques et psychologiques, ont une productivité supérieure. La diminution de la fatigue industrielle entraîne aussi la réduction de l'absentéisme, lequel nous vaut les lamentations du patronat.

Le chœur du patronat et son soliste M. Barre chantent et rechangent le refrain de la **compétitivité** : il faut que nos prix soient compétitifs, que nos coûts de production ne soient pas supérieurs à ceux de nos concurrents étrangers. Nous les écouterons quand ils auront d'abord répondu à ces deux questions : les salaires des travailleurs allemands ou belges sont-ils inférieurs ou supérieurs à ceux des travailleurs français ? Ont-ils des durées de travail plus longues que celles qui sont pratiquées en France ? Tant que M. Barre et ses complices n'auront pas répondu clairement à ces questions, nous dirons qu'ils trompent le peuple.

\*\*

Nos syndicats devraient être bien armés pour réduire à leur maigre valeur les arguments de leurs « partenaires sociaux » (nos adversaires de classe). Ceux-ci défendent leurs intérêts qui dominent aujourd'hui. Les syndicats doivent défendre avec obstination les intérêts des classes laborieuses, l'intérêt vraiment « général ». Ils peuvent le faire

avec la conscience tranquille, la conscience de classe comme la conscience sociale. La réduction du temps de travail a été, depuis les origines, l'un des principes de l'action syndicale.

Il s'agissait — il s'agit toujours — de réduire la peine des hommes et de faire une plus grande part aux loisirs, à ce temps qui est vraiment celui de la liberté. Leur lutte pour la réduction du temps de travail a accompagné le progrès technique grâce auquel croissait la productivité des hommes au travail.

Ce progrès technique vient de faire un nouveau bond en avant avec la nouvelle révolution industrielle, celle de l'électronique. C'est un bond que doit faire en même temps le progrès social ; d'abord en diminuant le temps de travail nécessaire, en donnant à chacun un droit de participer à ce travail social, mais aussi en lui ouvrant plus largement le droit à la paresse et aux loisirs librement occupés.

## LE ROMAN-FEUILLETON DE L'A.N.P.E.

### (Agence Nationale Pour l'Emploi)

Depuis des années, des gens bien pensant crient haro sur l'ANPE. Et pourtant elle vit encore... son agonie. Jugez-en :

- multiplication des conseils de discipline avec aggravation des sanctions (un dirigeant national de la CGT est suspendu six mois sans traitement) ;
- les chômeurs vont bientôt s'inscrire eux-mêmes. Cela se nomme l'auto-inscription ;
- l'aide publique est supprimée depuis janvier 80 ;
- les demandeurs d'emploi indemnisés sont assurés sociaux pendant la durée d'indemnisation, plus un an après. Ce sera ensuite l'aide sociale des mairies ou l'assurance volontaire (sans un centime d'indemnisation !). C'est l'application de la loi Barjeot ;
- rendement qualificatif des agents ANPE (les mauvais demandeurs d'emploi dehors ! ils font baisser la qualité de la marchandise livrée au patronat) ;
- chef d'agence noté au rendement (de ses agents). Ceux qui se plaignent d'être mal reçus à l'ANPE n'ont pas fini de se plaindre ;
- contrôle informatique des demandeurs d'emploi (essayer de discuter avec un ordinateur !)
- contrôles physiques par une nouvelle race de contrôleurs du travail devenus contrôleur de chômage (un métier passionnant !).

Bref, d'ici quelque temps, pour être demandeur d'emploi, il ne suffira pas de se faire virer de son entreprise, il faudra en plus mériter son inscriptions à l'ANPE et persévérer pour ne pas être radié du jour au lendemain (c'est bien plus de 13.000 chômeurs par mois qui vont se retrouver à la soupe populaire !).

Le successeur de Boulin peut dire : « *le taux d'accroissement du nombre de demandeurs d'emploi diminue* » (!).

M. U.

# CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

## Un automne tiède Une C.G.T. atteinte de la fièvre

On aurait pu s'attendre à de grandes vagues sociales en cet automne lourd, lourd dans le petit hexagone de M. Barre où sa politique accumule les preuves de sa nocivité, lourd sur le plan mondial où s'allument les incendies, où grandit la menace de guerre générale. L'automne n'est pas fini. Mais pour l'instant on diagnostiquerait plutôt une sorte d'état dépressif dans la masse des classes laborieuses, en dépit (ou en raison ?) des coups durs qu'elles encaissent depuis que le « libéralisme » capitaliste est au pouvoir.

Pour la C.G.T. qui, sans l'avoir encore inscrit dans ses statuts, reconnaît et applique le rôle dirigeant du parti, il devrait y avoir « radicalisation des masses ». Les vieux militants retrouveront là l'expression déjà employée, il y a un demi-siècle maintenant, dans des circonstances comparables, par les prédécesseurs de Georges Marchais. Il fallait alors que les masses « se radicalisent » et l'on cherchait partout, surtout dans les autres pays, les signes de cette radicalisation. Aujourd'hui, Séguy et Krasucki, en application d'une politique dont ils ont pris la responsabilité à la tête du P.C.F., parlent de la combativité accrue des travailleurs. Pour en faire la preuve, ils multiplient les journées d'action, ou plutôt de spectacle. Le rendement et l'efficacité de ces journées se montrent de moins en moins probants. Nos dirigeants syndicaux — ceux de « la grande centrale française » — n'en continuent pas moins leurs gesticulations. Il faut que la politique du parti dirigeant soit la bonne, un point c'est tout. Les agitations d'apparence syndicale n'ont pour but que de l'illustrer. Elles font partie du prélude à la campagne présidentielle.

Celle-ci pourrait et devrait être utilisée par les syndicats, non pour donner la préférence à un candidat ou à un autre, mais pour les mettre tous au pied du mur des principales revendications ouvrières : en premier lieu la *réduction du temps de travail* qu'impose et qu'imposera toujours davantage la nouvelle révolution industrielle de l'informatique. Les syndicats ouvriers devraient apparaître, par une grande campagne publique sur ce point-là, non seulement comme les vrais combattants de la lutte contre le chômage, mais comme les agents d'un progrès général.

Mais, parce que le P.C.F. fait une crise de gauchisme, Séguy et Krasucki ont la fièvre. L'automne ouvrier reste tiède cependant. Il n'est pas exclu qu'il devienne chaud, car la politique gouvernementale et patronale donne des arguments à MM. Séguy et Krasucki, mais aussi à l'ensemble des travailleurs des raisons de mécontentement et de révolte.

Une première réponse : au moment où ces lignes sont écrites, les mineurs des Houillères du Bassin de Lorraine sont en grève illimitée pour une révision de « la grille des salaires ».

La grève est nettement majoritaire. Circonstance exceptionnelle qui explique sans doute la réponse massive des mineurs : la grève a été décidée par une

« intersyndicale » unissant les quatre organisations : C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C.

## Manufrance et ses fossoyeurs

L'exemple de Manufrance est éloquent à tous les points de vue. D'abord pour retrouver et juger encore la politique du gouvernement. Voilà une entreprise qui, par le nombre de ses employés, par la diversité de ses activités, par son importance régionale, par le rayonnement qui fut le sien dans tout le pays et au-delà, avait vocation d'entreprise nationale. Qu'on ne nous objecte pas qu'elle était devenue « un canard boiteux ». L'argent des contribuables aurait été bien employé à empêcher qu'elle ne boite. Pourquoi ne pas en faire, à l'instar de Renault, une régie nationale ou régionale ? Manufrance fut d'abord la Manufacture d'armes et de cycles de Saint-Etienne. Au moment où « les deux roues » prennent l'expansion que l'on sait, comment admettre que cette entreprise qui commença sa carrière et établit son renom par la bicyclette populaire, disparaisse d'un marché grand ouvert ? Renault, régie nationale, a assuré sa maîtrise dans l'automobile contre des concurrents redoutables. Pourquoi les cycles et motocycles de Saint-Etienne n'auraient-ils pu trouver une nouvelle vigueur et installer, dans ce secteur, une marque nationale ? Mais le gouvernement ne pense qu'à subventionner les entreprises privées pour qu'elles investissent à leur gré, pour qu'elles se « restructurent » en commençant par mettre à la porte une partie de leurs ouvriers qu'on indemniserait comme chômeurs.

Au lieu de la prise en charge par la collectivité (municipalité de Saint-Etienne comprise), on a laissé pourrir Manufrance. Au point que tous les aigrefins se sont précipités sur ses restes avec tout autre but que celui de la faire revivre. On a même vu un « homme d'affaires » bordelais, sans autre qualification que les mauvaises affaires qu'il avait déjà conduites, offrir présomptueusement des capitaux venant de banques suisses approvisionnées par des capitaux vagabonds ! Au milieu de ce méli-mélo qu'est devenue l'affaire Manufrance, M. Barre, le bon apôtre, s'écrie : « Comment voulez-vous que le gouvernement subventionne une entreprise qui n'existe pas ? ». Il l'avait tuée.

Mais Manufrance illustre aussi d'une manière pitoyable pour les milliers de travailleurs concernés par son sort, les querelles syndicales, souvent commandées par les bagarres entre partis dits « ouvriers », la lutte pour l'hégémonie dans la municipalité de Saint-Etienne, la prétention du P.C.F. au monopole de la défense de Manufrance. La marche sur l'Elysée et le dépôt massif de pétitions, ce n'est pas mal, surtout pour le spectacle. Mais sur le terrain, le P.C.F. et son annexe syndicale peuvent-ils être dégagés de toute responsabilité dans la décomposition de l'entreprise stéphanoise ?

## Salaires, prix et profits

Ce titre a déjà beaucoup servi depuis qu'on l'a donné à une conférence célèbre que fit à Londres

Karl Marx lui-même. Il peut resservir pour la controverse qui vient de commencer dans ce numéro : voir la lettre de Deudon (« Parmi nos lettres ») en réplique à l'article de Rosentaub dans le numéro précédent (« Une nouvelle Bastille à prendre »).

Leur désaccord semble prendre sa source dans une interprétation différente du mot « profit » et de ce qu'il entend signifier. Le camarade Rosentaub écrit : dans le prix de vente d'un produit, le salaire n'entre que pour 16 %, le reste est du profit. Il provoque ainsi la protestation et l'ironie du camarade Deudon. Celui-ci oppose à ce profit « hénaurme », le bénéfice ressorti en fin de compte, 5 à 7 % selon M. Sauvy. Il confond peut-être bénéfice et profit.

Qu'y a-t-il dans le coût du produit ? Il y a évidemment le prix de la main-d'œuvre ; pas seulement le salaire direct, mais les charges sociales incombant au patron, salaire indirect représentant près de la moitié du salaire direct ; il y a aussi les frais généraux, les impôts, l'amortissement du capital fixe. Il y a enfin la part d'autofinancement des investissements nouveaux. Ce dernier composant est intégralement du profit. Il constitue l'accumulation du capital.

Mais le profit se cache aussi ailleurs : dans les

frais généraux notamment. Entrent dans les frais généraux de nombreux gaspillages de représentation et de publicité, entrent les appointements exorbitants des « managers » et de la haute bureaucratie gestionnaire : ce sont de faux salaires, en réalité il s'agit d'une première et importante distribution du profit. Une dernière remarque : les impôts sont aussi prélevés sur le profit ; c'est la part de profit qui revient à l'Etat. On pourra dire qu'une partie en retourne au travailleur par le fonctionnement (plus ou moins bon) des services publics. Mais c'est un élément de la valeur ajoutée par le travail, de la plus-value si vous voulez.

Il nous faut d'abord nous accorder sur la définition des mots si nous voulons poursuivre utilement la discussion ouverte par nos deux camarades. Certes le profit n'est pas les 84 % du prix de vente comme l'a écrit Rosentaub, mais il ne se réduit pas non plus aux 7 % dont la moitié seulement est distribuée aux actionnaires et aux prêteurs sous forme de dividendes et d'intérêts.

La discussion vaut la peine d'être approfondie. C'est le nœud de la lutte de classe contre les accapareurs du profit.

R. GUILLORÉ.

## UN CONGRÈS POSITIF ET RÉVÉLATEUR

Le syndicat national C.G.T.-F.O., services du Travail-A.N.P.E. (agence nationale pour l'emploi) passe pour être turbulent dans la Confédération Force Ouvrière. Son congrès se tenait les 8, 9 et 10 octobre 1980 à Plestin-les-Grèves (Bretagne). Il fut mouvementé, voire houleux, mais « globalement positif ».

La surprise vint, dès le premier jour, de nos camarades anarcho-syndicalistes de Loire-Atlantique.

Ces camarades ont le droit de combattre la majorité réformiste du syndicat, mais, pour ce faire, encore faut-il rester dans des frontières de classe : — On ne s'allie pas avec les gaullistes de Charbonnel de l'A.O.P. (Alliance ouvrière professionnelle) contre les réformistes !

— On ne s'allie pas avec des gens qui refusent d'adopter un télégramme de soutien à la manif antifasciste de Quimper sous prétexte qu'il y aura des communistes dans cette manifestation !

— On ne sabote pas le déroulement démocratique d'un congrès en accord avec un facho notoire, connu de tous, devant bientôt quitter les services de l'A.N.P.E. pour se mettre à son compte en qualité d'exploitant (et donc d'exploiteur) agricole.

Les camarades de Loire-Atlantique, sous l'impulsion d'Alexandre Hébert, deviennent subitement les défenseurs de la ligne Bergeron contre les thèses avant-gardistes de notre syndicat. Bravo Hébert ! Mais nous croyons Bergeron assez grand pour le faire lui-même.

87 % des voix adoptèrent le rapport moral et d'activité. Le clivage a été net : 87 % pour l'Unité d'Action sur un terrain de classe (unité qui soit dit en passant a permis à l'A.N.P.E. de ne pas être privatisée), 13 % contre l'unité organique de la classe ouvrière (les mêmes qui ont voté contre l'envoi d'un télégramme de soutien au M.R.A.P. de Quimper), 13 % qui ont sans cesse opposé les thèses confédérales aux thèses du syndicat national. Et dans ces 13 %, ceux qui ont juré dans les couloirs de faire

exclure le syndicat national de la confédération (rien moins que ça !)

Malgré ces manœuvres, le congrès aura eu le mérite d'être clair. En témoigne la résolution finale adoptée par la grande majorité des congressistes :

« ... Le congrès réaffirme son attachement à la Charte d'Amiens qui est la base du mouvement syndical ouvrier et qui :

— garantit l'indépendance du mouvement syndical à l'égard de l'Etat, du patronat, des partis, des Eglises et des dogmes ;

— propose comme un des objectifs du syndicalisme, la transformation de la société par l'abolition du patronat et du salariat, ce qui implique l'appropriation collective des moyens de production...

... le congrès constate et réaffirme que la grève générale est une arme extrêmement puissante aux mains des syndicats ouvriers pour faire aboutir les revendications fondamentales des travailleurs... »

Cette résolution, la Loire-Atlantique l'a adoptée avec la presque totalité des congressistes. (Comment faire autrement ?)

Par contre, l'A.O.P. l'a refusée ; elle ne pouvait pas adopter cette résolution car l'A.O.P., au contraire des camarades de Loire-Atlantique, connaît bien, elle, ses frontières de classe.

Marc URUS.

### LA REVOLUTION PROLETARIENNE

21, rue Jean-Robert, 75018 PARIS

Tél. : 607-02-06

C.C.P. 734-99 W Paris

Abonnements (y compris Marché Commun) :

6 mois, 50 F — 1 an, 100 F

Autres pays : 6 mois, 60 F — 1 an, 120 F

# POLITIQUE SYNDICALE

Vouloir l'indépendance syndicale c'est, je pense, vouloir que vis-à-vis des pouvoirs économiques, étatiques comme vis-à-vis des pouvoirs idéologiques : partis politiques, religions, corps de doctrines philosophiques, etc., les syndicats de travailleurs salariés refusent d'être dépendants.

En fait, pourtant, ces pouvoirs ont mis la main sur le mouvement syndical, au point qu'il ne reste qu'une minorité de militants pour réclamer son indépendance. Celle-ci ayant cessé d'être une réalité subsiste comme doctrine. Et c'est aussi une option politique : en effet puisqu'il existe des politiques d'assujettissement des syndicats, la résistance à cet assujettissement est une politique adverse.

En vertu de quoi, je vais me permettre de parler ici de politique... d'un point de vue syndicaliste, bien entendu !

Nous nous trouvons sous l'autorité d'un premier ministre dont la politique sociale pro-patronale et anti-ouvrière est manifeste. Tout ce que dit et fait cet homme montre qu'il considère la classe ouvrière organisée comme un adversaire (si ce n'est un « ennemi intérieur ») qu'il s'agit de vaincre et de réduire à l'impuissance par les moyens que lui donne le pouvoir étatique. S'il en est bien ainsi, la politique syndicale ne peut consister qu'à en finir avec cette politique gouvernementale et à considérer ce ministre-là comme un adversaire qu'il faut réduire à l'impuissance en le chassant du pouvoir.

Mais nous vivons dans une cinquième république où ni les citoyens ni même leurs représentants élus ne peuvent pratiquement renverser un gouvernement : son chef est choisi, nommé, révocable uniquement par le chef de l'Etat. Un premier ministre ne fait donc qu'appliquer les directives de son supérieur hiérarchique. Or il se trouve que le mandat de ce dernier arrive bientôt à expiration. Les syndicalistes doivent-ils participer, dans le cirque des présidentielles, à la foire aux votes et à toutes ses combines ? Qu'il s'agisse d'un cirque, d'une foire où tous les coups tordus se pratiquent allégrement, c'est vrai. Que ce soit une raison suffisante pour se priver d'un moyen d'action, c'est pour le moins douteux. Quand un homme qu'on sait être un adversaire tient en mains un redoutable pouvoir qu'on peut espérer lui enlever, pourquoi ne pas s'efforcer d'y parvenir ?

Un président est élu à la majorité des seuls votants. L'abstention des syndicalistes laisse tout le champ libre à leurs adversaires. Mais alors il faudrait faire de la politique dans les syndicats ? Ce n'est pas du tout ça : les syndicats ont à faire, contre toute politique qui les agresse, une politique syndicaliste, mais non du syndicalisme politisé. Le syndicalisme politisé signifie la soumission des syndicats aux directives d'organisations politiques, ce qui est exactement le contraire d'une politique syndicale indépendante.

On ne sait que trop la nocivité du syndicalisme politisé. Une grande partie des échecs du mouvement ouvrier lui sont imputables. En France il est responsable de la division des travailleurs. Toutes les organisations syndicales sont, ou bien transformées en champs clos pour des luttes de tendances politiques, ou bien liées plus ou moins étroitement à des partis rivaux qui s'entre-déchirent. Mais dans d'autres

pays aussi les syndicats sont dominés ou « influencés » par des partis politiques : en Angleterre, c'est le Labour Party, en Afrique du Nord par différents « partis uniques », dans l'Allemagne d'avant 1914, par la Social-démocratie, etc.

Ici, l'organisation syndicale la plus forte par le nombre et la réputation, la C.G.T., a pour chefs des dirigeants du parti communiste français dont elle constitue la base ouvrière. Il y a donc lieu de tenir le plus grand compte de la politique de ce parti.

Tout le monde sait que son attitude agressive à l'égard du parti socialiste est le principal atout de notre actuel chef d'Etat pour espérer sa réélection. Comment expliquer cette attitude ? On le fait habituellement de la façon suivante : Les dirigeants du P.C.F. n'envisageraient pas, dans l'immédiat, de prendre le pouvoir ; ils resteront donc dans l'opposition mais avec l'ambition d'en prendre la tête... et cela pourrait être difficile avec un socialiste à la présidence. Des militants admettent volontiers cette explication : quel est celui d'entre eux qui ne souhaite pas voir son parti plus fort que les autres ? Il y a d'ailleurs peut-être un peu de vrai là-dedans, mais à mon avis les raisons sont beaucoup plus profondes.

Comme tous les partis politiques, le P.C.F. suit avec discipline les directives des stratèges politiques du grand frère russe. Celui-ci, loin d'émaner de son peuple a, au contraire, envers lui, un « rôle dirigeant ». Il est constitué par une masse innombrable de fonctionnaires qui disposent hiérarchiquement des pouvoirs publics et des avantages économiques y afférents ; avantages économiques tirés de l'exploitation des travailleurs. Une catégorie sociale exploitée, faite d'une masse de parvenus imbus de leurs mérites, soucieux avant tout de leurs privilèges, ayant à l'égard de tous les prolétaires du monde le même mépris haineux que manifestent notre chef d'Etat et son premier subordonné, telle est la composition sociale exclusive de l'appareil du P.C. russe, et c'est la politique de ces gens-là que leurs dirigeants font mener au P.C.F. comme à tous les autres P.C. Or entre, d'une part cette catégorie sociale qui a les caractères d'une classe exploitée et, d'autre part les classes laborieuses, en particulier la classe ouvrière industrielle, il y a nécessairement antagonisme.

Les événements de Pologne le mettent en évidence : la lutte de la classe ouvrière pour l'indépendance du syndicalisme s'y mène exclusivement contre la catégorie sociale qui compose l'appareil du parti communiste polonais et qui se montre bien comme une classe exploitée. On peut donc dire qu'il s'agit là, réellement, d'une lutte de classes.

Jusqu'à preuve du contraire, je crois que la clé qui explique l'attitude du P.C.F. dans les campagnes électorales et les futures présidentielles, c'est sa soumission à l'appareil réactionnaire russe. Je pense donc — si je ne m'abuse — que cette attitude ne résulte pas d'une bonne ou mauvaise analyse de la situation française, que sa raison n'est ni dans des contingences, ni tactique ni stratégique, mais qu'elle est essentielle, c'est-à-dire qu'elle tient à la nature même de tout parti placé dans l'obédience russe. De par sa composition sociale le P.C. russe donne nécessairement sa préférence à des gouvernants réactionnaires, on en a eu maintes fois des preuves qui ont

pu paraître surprenantes. Pour nous, ses dirigeants ont opté en faveur du président sortant. Le P.C.F. est donc chargé de l'aider, par son attitude, à se faire réélire, bien que personne ne puisse douter que dans un second septennat, il poursuivrait avec une force accrue sa politique antiouvrière, hostile aux classes laborieuses, complaisante envers les requins fortunés et particulièrement favorable à une classe nobiliaire qu'il aimerait placer au-dessus des lois et

à laquelle il prétend appartenir, bref une politique réactionnaire sur toute la ligne.

Face à cette politique et à celle d'un P.C.F. chargé de la faire triompher, il me semble — mais c'est là une opinion personnelle — que la politique du syndicalisme indépendant ne peut être que très claire : une contestation ouverte, intransigeante, active, vigoureuse.

S. RUBAK.

## FASCISMES...

Bologne, Italie, 2 août 1980. Une explosion dans la salle d'attente des 2<sup>es</sup> classes de la gare : 84 morts, 150 blessés. Le monde tout d'abord se refuse à y croire. Pourtant il faudra bien l'admettre, c'est un attentat. Le néo-fascisme a frappé — encore. Même si les Brigades rouges avaient la vedette ces dernières années, le fascisme n'a jamais quitté la scène. Étaient déjà à inscrire à son actif :

— l'explosion d'une bombe à la banque nationale d'agriculture à Milan le 12 décembre 1969 : 16 morts, 90 blessés ;

— l'explosion d'une bombe à Brescia durant une manifestation syndicale, le 28 mai 1974 : 9 morts, 100 blessés ;

— l'explosion d'une bombe à l'entrée de la gare de Bologne, sur la voie empruntée par le train *Italicus*, le 4 août 1974 : 12 morts, 48 blessés.

Voilà pour le style, et pour les attentats les plus spectaculaires. Pour le reste, la violence des commandos d'extrême droite, leur pouvoir et leur impunité, ne sont ignorés de personne en Italie. J'étais à Bologne cet été, juste après le massacre de la gare. J'ai parlé autour de moi. Tout le monde sait. Et pourtant, le fascisme m'a semblé vécu comme une fatalité... ou bien est-ce moi qui l'ai cru ? On en parle peu. Par contre, j'ai beaucoup entendu parler des drogués, mais pas n'importe lesquels... Ceux qui sont jeunes, bien sûr, plutôt sales et barbus, ceux près de qui on dit avoir peur de passer la nuit... ceux qui volent les sacs et font des hold-up pour pouvoir se payer la drogue. L'Italie fait-elle semblant d'avoir plus peur des drogués que du fascisme ? Ai-je rêvé ?

Munich, Allemagne, 27 septembre 1980, la fête de la bière : une bombe explose : 12 morts, 150 blessés.

Ici, ce sont les néo-nazis qui agissent. Le groupe sportif paramilitaire Hoffman, responsable présumé de l'attentat, avait été dissous le 30 janvier dernier. Voilà pourtant six ans que les « légionnaires noirs » distribuaient les interviews aux journaux étrangers et ne faisaient pas mystère de leurs activités : ils entendaient « combattre le bolchévisme et le capital » à la manière de Hitler dont ils vénéraient ardemment le souvenir. De tels groupes sont anticonstitutionnels en R.F.A.

Quand on connaît l'ampleur et la puissance de la machine antiterroriste mise sur pied dans ce pays, on ne peut que se demander ce qui justifie l'indulgence dont ils bénéficient.

Ainsi donc en Europe, fascisme et nazisme connaissent un inquiétant essor. Une toile noire dont les fils se rejoignent est déjà en place. En France, l'enquête sur l'attentat de Bologne a montré que Nice pourrait servir de plaque tournante aux milieux néo-fascistes européens. Elle a aussi permis de dévoiler

au sein même de la police française la présence d'adeptes du Führer...

En France, les mouvements néo-nazis s'appellent F.A.N.E., Jeune Nation, G.U.D., Action Jeunesse, Front de la Jeunesse, Groupe Peiper, Club Charles Martel, Honneur de la Police, Front français de libération nationale, Commando Delta, Commando Mario Tuti, etc.

On a beaucoup parlé de la F.A.N.E. ces temps derniers. Pourtant, dès le 30 juin, Jean-François Kahn s'indignait, dans le journal « Le Matin », après l'attentat qui venait de dévaster à Paris le siège du M.R.A.P. Cet attentat, qui aurait pu être meurtrier, était alors revendiqué sans complexe par un « mouvement qui n'avait rien de clandestin, qui avait pignon sur rue, qui publiait un journal et affichait même ses heures de permanences ». Ce mouvement se réclamait ouvertement de l'idéologie hitlérienne et la police s'était contentée jusqu'alors d'affirmer que ce n'était que du folklore. C'est ce dernier détail qui inquiétait le plus J.-F. Kahn.

Juste avant cet attentat venaient d'avoir lieu les raids nazis de Bondy et du quartier du Marais. Aujourd'hui, la F.A.N.E. a été dissoute (mais reconstituée immédiatement sous d'autres noms) et son leader Mark Fredriksen, poursuivi pour diffamation raciale, incitation au meurtre et apologie de crimes de guerre dans des articles parus dans la revue de l'ex-F.A.N.E. : « Notre Europe ». Il vient d'être condamné à six mois de prison.

Après l'incendie criminel qui a endommagé l'appartement d'Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, le 22 septembre (des brasseurs rouges à croix gammée ont été retrouvés sur place), l'association Henri-Curiel rappelait que « du mois de juin 1977 au mois de mai 1980, 122 attentats fascistes et racistes ont été perpétrés, auxquels s'ajoutent, de juin à septembre 1980, 37 attentats ». Elle rappelait encore « les assassinats de Laïd Sabaï, Henri Curiel et Pierre Goldman, demeurés impunis ». Depuis, il faut ajouter les 4 morts et les 15 blessés de la rue Copernic, ce 3 octobre.

Que signifie ce climat, à qui profite-t-il et quel est son objectif à long terme ?

Pour J.-F. Kahn, dans un article du 22 septembre 1979 qu'il écrivait à l'occasion de l'assassinat de Pierre Goldman, revendiqué par le groupe « Honneur de la Police », « tout a commencé le 23 mars 1979 ». « Ce jour-là, écrivait-il, à l'issue d'une manifestation honorable et sous l'impulsion de quelques forcenés groupusculaires, se déroulèrent des scènes de vandalisme et de pillage dont tous les témoins soulignèrent le caractère suspect, voire provocateur. Il fut démontré que des agents supposés de l'ordre public s'étaient en l'occurrence joints à l'action

